

AD NORMANDIE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 12 mars 2026

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 décembre 2025

Réuni le jeudi 12 mars 2026, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de M Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVY, Excusée
Augustin BŒUF,
Mathieu BRASSE,
Virginie CAROLO, Excusée, pouvoir à C. NOUVELOT
Catherine COUSIN, Excusée, pouvoir à A. BOEUF
Christophe DORE, Excusé
Jean-Vincent du LAC de FUGERES,
Pierre ESTORGES, Excusé, pouvoir à A. MARTINI
Christophe GAUDILLOT, Excusé
Sophie GAUGAIN, Excusée
Jonas HADDAD, Excusé
Timothée HOUSSIN, Excusé
Lynda LAHALLE, Excusée
Pierre-Jean LEDUC, Excusé, pouvoir à H. MORIN
Jean-Louis LOUVEL, Excusé
Alexandre MARTINI,
Catherine MEUNIER,
Hervé MORIN,
Oumou NIANG-FOUQUET, Excusé
Cédric NOUVELOT,
Audrey REGNIER, Excusée, pouvoir à V. TELLIER
Gilles SERGENT,
Valérie TELLIER,
Rodolphe THOMAS, Excusé, pouvoir à C. MEUNIER
Gilles TREUIL, Excusé, pouvoir à G. SERGENT
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, Excusée

Légalement convoqués le lundi 23 février 2026,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à la majorité des présents et représentés :

- D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 16 décembre 2025.

Le Président

Hervé MORIN